



SLOW

VILLE D'EYBENS CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2026

Le 17 juin 2026 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : jeudi 11 juin 2026

Présents : Nicolas Richard - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Julie Montagnier - Béatrice Garnier - Jean-Jacques Pierre - Céline Bonnet - Denis Grosjean - Magali Bron - Malika Merabet - Jean-Marc Thiriet - Pascal Boudier - Marie-Chantal Kouassi - Hanane Chnafa - Sophie Claude - Gabriel Guillon - Andréa Pontiac - Sacha Buisson - Jean Vial - Hélène Besson Verdonck - Isabelle Pascal - Régine Bonny - Florent Manfredonia - Émilie Bontoux - Philippe Paliard - Carine Patruno

Excusés ont donné pouvoir

Matthieu Claus à Christelle Chavand
Jean-Claude Fernandez à Jean-Jacques Pierre
Muriel Virard à Céline Bonnet
Olivier Chevallet à Denis Grosjean
Isabelle Cartier à Sacha Buisson
Farid Debikat à Jean-Marc Thiriet
Antoine Charrier à Xavier Osmond

Secrétaire de séance :

Sacha Buisson

Elus en exercice : 33
Elus présents : 26
Ont donné pouvoir : 7
Absents : 0

DEL20260617_11 SERVICES À LA POPULATION – Tarification des temps d'accueil périscolaire

Le coût de l'accueil périscolaire pour la Ville comprend le coût du personnel d'animation et les coûts de fonctionnement des bâtiments. La Ville subventionne en partie le coût de l'accueil périscolaire pour toutes familles des enfants accueillis dans les écoles d'Eybens. La Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère subventionne la ville dans le cadre d'une convention.

Le montant de la participation des familles est fonction du Quotient Familial de la CAF et la Ville complète à hauteur du coût total de cet accueil périscolaire.

Il est proposé de réviser les tarifs des temps d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 afin de prendre en compte l'augmentation générale et durable des prix.

Il est proposé d'augmenter ces tarifs de 0,9 % pour l'année scolaire 2026-2027 et jusqu'à modification de la tarification.

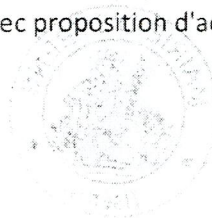
Les modalités d'application de la tarification de l'accueil périscolaire restent inchangées :

La tarification est appliquée aux 3/4 d'heure

Tout créneau de 3/4 d'heure entamé est dû

Le tarif maximum est appliqué pour les QF supérieur à 2500

Un tarif dégressif est appliqué sur le périscolaire du soir pour un accueil de 1h30 avec proposition d'activité



Pour les eybinois :

- Le tarif minimum est appliqué pour les QF inférieur ou égal à 380.
- Le tarif évolutif est appliqué pour des QF compris entre 381 et 2500.
- Le tarif maximum s'applique pour des QF supérieur à 2500.

Une tarification spécifique (tarif minimum) est appliquée pour tout enfant placé dans une famille d'accueil eybinoise.

Pour les extérieurs :

3 tarifs fixes sont appliqués en fonction du QF des familles :

- Tarif 1 pour les QF inférieur ou égal à 1500.
- Tarif 2 pour les QF compris entre 1501 et 2500
- Tarif 3 pour les QF supérieur à 2500, c'est le tarif maximum

Les tarifs appliqués en septembre 2026 seront les suivants :

Quotient Familial	Tarifs Eybinois Pour ¼ heure	Tarifs Extérieurs Pour ¼ heure	Tarifs Eybinois et Extérieurs Pour 1h30
QF ≤ 380	0,21 €	2,41 €	Tarif ¼ heure * 1.8
380 < QF ≤ 1500	QF * 0,17039% - 0,4356	2,41 €	
1500 < QF ≤ 2500	QF * 0,08462% + 0,8510	2,66 €	
QF > 2500	2,97 €	3,41 €	

Le Conseil municipal décide :

- Article 1 : d'approuver le tarif des temps d'accueil périscolaire dans les conditions décrites plus haut ;
- Article 2 : d'approuver une augmentation de 0,9 % des tarifs des temps d'accueil périscolaire ;
- Article 3 : de dire que les tarifs seront applicables à compter de septembre 2026 et jusqu'à modification de la tarification ;
- Article 4 : de dire que les recettes seront inscrites au chapitre 74 du budget du service Éducation.

Cette délibération abroge et remplace la délibération n° DEL2025 0527_7 du 27 mai 2025.

Délibération adoptée par 25 oui, 8 contre (Jean Vial, Hélène Besson Verdonck, Isabelle Pascal, Régine Bonny, Florent Manfredonia, Émilie Bontoux, Philippe Paliard, Carine Patruno)

